

DOSSIER DE PRESSE

Pré info - Rentrée 2021-2022

6 juillet 2021



Contact presse / Photothèque Semitan :
Murielle Bréheret
02 51 81 71 22 – 06 60 36 53 85
mbreheret@semitan.fr

Introduction

Comme chaque année, le réseau de transport de Nantes Métropole s'adapte aux évolutions urbaines et aux rythmes des voyageurs. Des changements et ajustements du réseau sont programmés pour cette rentrée 2021-2022. Le conseil métropolitain de Nantes Métropole a voté les évolutions d'offre le 9 avril dernier.

Cette rentrée sera principalement marquée par une refonte importante du réseau du sud-ouest. Elle visera à s'adapter aux évolutions démographiques importantes depuis une dizaine d'années sur ce secteur ; elle devra répondre aux besoins de desserte et faciliter le rabattement vers le TER en gare de Bouaye et vers le pôle d'échanges multimodal de Neustrie. Elle permettra également la création de liaisons intercommunales et d'améliorer également l'offre le dimanche.

Cette rentrée est aussi marquée par un changement dans le calendrier commercial avec la création d'un nouveau type de jour : à la fois pour renforcer l'offre du week-end, avec la mise en place de la gratuité. D'autres développements et ajustements sur d'autres lignes sont aussi effectués pour s'adapter aux fluctuations des fréquentations observées. 138 250 km supplémentaires seront donc effectués pour l'ensemble du réseau en 2021/2022.

Toutes les informations sont consultables sur le site www.tan.fr. Les nouveaux horaires de la Tan et les modifications du réseau entreront en vigueur **dès le lundi 30 août**.

Sommaire du dossier de presse

Les nouveautés sur le réseau de transport en commun	p. 3
La refonte du réseau sur le sud-ouest de l'agglomération nantaise	p. 3
Les développements d'offre de transport	p. 6
Les ajustements pour 3 lignes de bus	p. 8
L'évolution des arrêts (création, suppression, changement de nom)	p. 8
Un nouveau jour dans le calendrier commercial	p. 9
Les tarifs	p.11
Le contact Tan et l'achat des titres de transport	p.12

Les nouveautés sur le réseau de transport en commun

—○ La refonte du réseau sur le sud-ouest de l'agglomération

Le constat et les objectifs

Elle concerne un secteur de l'agglomération nantaise qui a d'une part beaucoup évolué ces dix dernières années avec une densification importante sur les 8 communes concernées (Bouaye, Bouguenais, Brains, La Montagne, Le Pellerin, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, Saint-Léger-les-Vignes, Saint-Jean-de-Boiseau).

D'autre part, l'offre de transport était restée stable et sans évolution significative depuis une dizaine d'années que ce soient sur les tracés ou les fréquences. Le réseau de ce secteur est essentiellement convergent vers Neustrie. Les communes de Saint-Léger-les-Vignes et Brains ont une desserte très limitée avec le réseau Tan. La ligne 88 actuelle, qui se sépare dans trois directions après le centre de Bouaye, doit être simplifiée pour le voyageur, et plus lisible dans son fonctionnement. La ligne 68 est supprimée au profit de la ligne 98 qui est prolongée au-delà de St-Aignan et qui reprendra le corridor de la ligne 68 en continuant d'assurer une desserte de la gare de Bouaye.

L'objectif premier est donc de s'adapter à cette évolution démographique et ses besoins en déplacements, de le rendre plus compréhensible.

Quelques chiffres (source INSEE)

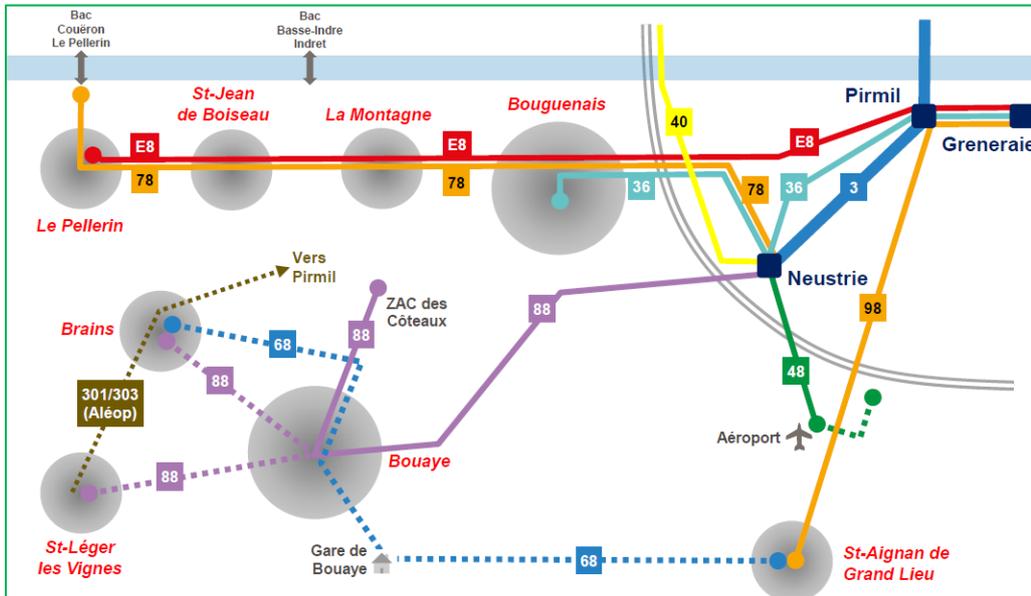
- +9% d'évolution de population sur les 8 communes entre 2013 et 2018
- +3,8% : évolution moyenne annuelle de population sur Bouaye
- +3,5% pour Saint-Léger-Les-Vignes
- +1,8% pour Saint-Jean-De-Boiseau
- +1,4% pour Brains

Deuxième objectif : faciliter le rabattement vers le TER en gare de Bouaye, dont l'usage a été intensifié vers le centre-ville de Nantes. Le temps de parcours en TER entre Bouaye et Nantes est plus compétitif, de 20 à 25 mn contre 40 à 45 mn en bus et tramway (avec la correspondance à Neustrie). L'attractivité continue de se renforcer avec la création notamment de places en Parkings-Relais facilitant l'intermodalité. En 2019 : le nombre de montées + descentes sur la gare de Bouaye est de 744 (en moyenne, par jour).

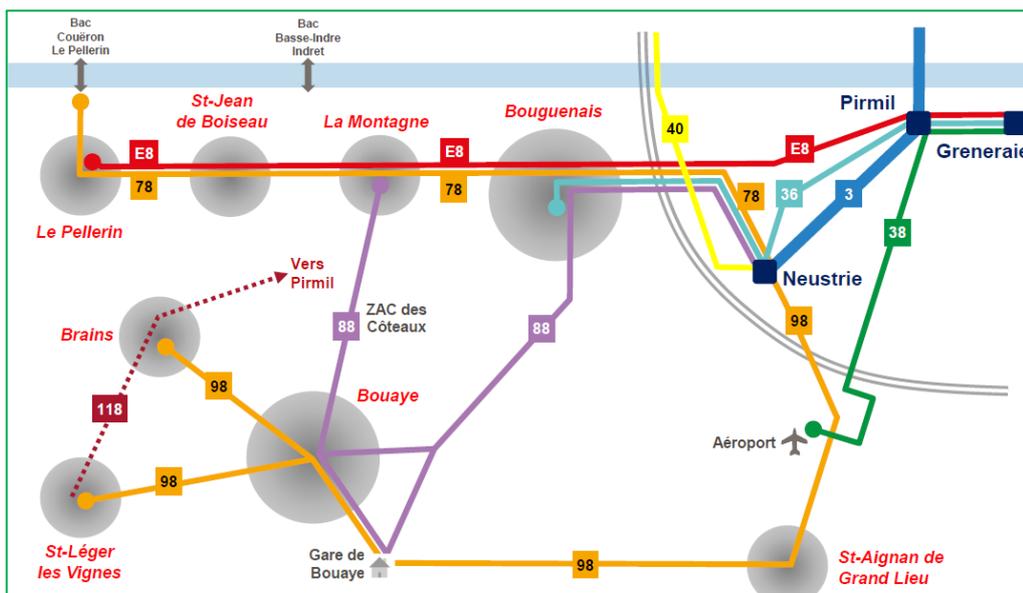
Troisième objectif : créer des liaisons pour mieux connecter Bouaye à tout le secteur sud-ouest et ainsi faciliter l'accès de ses équipements aux citoyens des différentes communes, que ce soient commerciaux, sportifs, scolaires...

Quatrième objectif : créer une offre du dimanche sur les communes de Bouaye, Brains et Saint-Léger-Les-Vignes.

Réseau 2020-2021



Réseau 2021-2022



L'évolution

—○ Une **véritable desserte est créée sur Brains et Saint-Léger-les-Vignes** avec une fréquence adaptée et un fonctionnement toute la journée par la ligne 98 et une offre le dimanche, jusque-là inexistante. Elle sera renforcée par une ligne scolaire directe (N°118) vers Pirmil qui fonctionnera avec un aller le matin et un retour le soir. Cette ligne scolaire sera accessible à tous les voyageurs.

—○ L'accès à la gare de Bouaye sera favorisé par le passage de la ligne 88 en heures de pointe uniquement (avant 9h et après 16h), et par la ligne 98 toute la journée.

—○ Les **nouvelles liaisons intercommunales** : entre Bouaye et la Montagne, la ligne 88 sera prolongée. Les liaisons entre le Lycée d'Orbigny et le corridor La Montagne / Saint-Jean-de-Boiseau / Le Pellerin seront simplifiées avec toujours une seule correspondance. Celle-ci se fera à La Montagne alors qu'aujourd'hui elle se fait à Neustrie. Le temps de parcours sera donc réduit de 15 minutes en moyenne. Autre liaison intercommunale : la ligne 88 desservira plus d'arrêts à Bouguenais en passant par le quartier Croix Jeannette au lieu de la voie express (liaison Brains/Saint-Léger-Les-Vignes/Bouaye <> Bouguenais).

—○ Enfin, la ligne 98 sera prolongée de Saint-Aignan-de-Grand Lieu vers Bouaye, puis Brains et Saint-Léger-les-Vignes.

—○ Pour une meilleure adéquation entre l'offre et la demande - plus importante sur le corridor Aéroport Nantes Atlantique / Rezé / Nantes - que celui actuellement entre l'aéroport et Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, **une ligne 38 est créée** entre le pôle multimodal Gréneraie et l'aéroport en reprenant la partie nord de la 98 avec un service amélioré par rapport à cette dernière. Elle permettra notamment de mieux desservir la zone D2A et l'IRT Jules Verne toute la journée (au lieu actuellement d'une desserte uniquement en heures de pointe). Celle-ci effectuera alors son terminus à Gréneraie (avec la connexion des lignes 2 et 3 du tramway à Pirmil et la ligne 4 busway au terminus).

—○ La ligne 98 étant prolongée vers Bouaye, Brains et Saint-Léger-les-Vignes, ces communes bénéficieront alors d'une offre le dimanche qui n'existe pas à présent.

Les fréquences des lignes du secteur sud-ouest

La ligne 36 Croix Jeannette <>Gréneraie : les jours bleus, la ligne 36 circulera toutes les 13 minutes en heures de pointe (matin ou soir) et toutes les 21 minutes en heures creuses. Elle circulera tous les jours, y compris le dimanche.

La ligne 38 Aéroport <> Gréneraie : les jours bleus, la ligne 38 circulera toutes les 18 minutes en heures de pointe (matin ou soir) et toutes les 30 minutes en heures creuses. Elle circulera tous les jours, y compris le dimanche.

La ligne 78 Neustrie <> Bac du Pellerin : les jours bleus, la ligne 78 circulera toutes les 12 minutes en heures de pointe (matin ou soir) et toutes les 20 minutes en heures creuses. Elle circulera tous les jours, y compris le dimanche.

La ligne 98 Neustrie <> Brains / Saint-Léger-les-Vignes : les jours bleus, la ligne 98 circulera toutes les 18 minutes en heures de pointe (matin ou soir) et toutes les 40 minutes en heures creuses. Sur les branches de la ligne, la fréquence en heures de pointe est de 36 mn et de 1h20 en heures creuses Elle circulera tous les jours, y compris le dimanche.

La ligne 88 Neustrie <> Château d'Aux : les jours bleus, la ligne 88 circulera toutes les 22 minutes en heure de pointe du matin, toutes les 30 minutes en heures creuses et toutes les 20 minutes en heure de pointe du soir. Elle circulera tous les jours, sauf le dimanche.

La ligne express E8 Le Pellerin <> Gréneraie : elle fonctionne du lundi au vendredi – toutes les 12 minutes aux heures de pointes matin et soir uniquement.

—● Les développements d'offre

—● Commune d'Indre : nuit et marché

L'itinéraire de la ligne 91 est modifié après 22h30 entre les arrêts Clos Ami et Chabossière pour desservir la commune d'Indre et ainsi y offrir un service de nuit.



La création, à titre expérimental d'une navette permettra une meilleure desserte du marché de Basse-Indre du dimanche matin, avec des liaisons avec le quartier de la Chabossière de Couëron, le bourg de Saint-Herblain, et le secteur de Haute-Indre. Elle fonctionnera de 7h40 à 14h et sera exploitée avec un minibus de 20 places. Sa mise en place est prévue pour début 2022.



🚦 Navette sur l'Erdre : une nouvelle expérimentation

Mise en service en 2019 et 2020 pendant le mois de juin à l'initiative de l'AFUL Chantrerie, ce service de traversée fluviale est à nouveau expérimenté et intégré au réseau Tan du 13 septembre au 31 octobre 2021. Elle relie le secteur de Gachet (Nantes) et de la Grimaudière (La Chapelle-Sur-Erdre).

Jours et horaires de fonctionnement : du lundi au vendredi de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h45, et le dimanche de 15h à 19h avec une fréquence à 20 mn et une traversée de 7 mn. La tarification appliquée est celle du réseau Tan.



🚦 Les lignes Express améliorées

La E1 Gare-maritime <-> Couëron-Océan : trois départs supplémentaires en fin d'heures de pointe du matin et du soir seront ajoutés. En 2019 (avant Covid-19), plus de 1400 passagers l'empruntaient quotidiennement (jour de semaine).

La E5 Fac de Droit <-> Carquefou : sa fréquence est renforcée de 14 mn (actuellement) à 10 mn en jour bleu et vert, et de 20 mn (actuellement) à 15 mn en jour jaune. L'attractivité de cette ligne est renforcée pour encourager le report modal dans le cadre des travaux de la porte de Gesvres où le trafic routier est très important, et ainsi limiter la congestion dans ce secteur. Des couloirs bus y ont été aménagés récemment pour favoriser et respecter les fréquences de passage de la ligne.

—○ Les ajustements d'offre pour 3 lignes du réseau

La ligne 11 Perray <> Tertre : suite aux modifications routières appliquées au secteur du Quai de la Fosse, une légère réduction de la fréquence est appliquée en jour bleu permettant une meilleure adaptation du temps de parcours.

La ligne 28 Pirmil <> Vertou : la carte scolaire ayant été modifiée sur le secteur Nantes Sud, il est nécessaire de la renforcer avec un bus supplémentaire en heures de pointe en jour bleu pour absorber la hausse de fréquentation sur le parcours.

La ligne C1 Gare de Chantenay <> Haluchère-Batignolles : La fréquence a été renforcée en heures de pointe à la rentrée 2020 (décalée en novembre l'an passé). Cependant, ce renforcement correspondait à des constats précédents la crise sanitaire et il n'apparaît plus nécessaire aujourd'hui. En conséquence, la fréquence de la C1 à la rentrée sera de 6 mn en heures de pointe du matin et du soir en jour bleu et de 7 mn, en jour vert.

—○ L'évolution des arrêts

Création :

Ligne 88 : Planche Etienne ; Drouillard

Ligne 89 : Garenne

Ligne 98 : Frères Rousseau ; Millenia ; Moulin Cassé ; Eglise

Ligne E5 : Haute Gournière ; Ampère (commun ligne 86)

Suppression :

Ligne 68 : Pierre Abélard, Jacques Demy

Changements de nom :

Ligne 38 : Nantes Atlantique devient Aéroport

Ligne 38 : Aéroport devient D2A - Aéroport

Ligne 59 : Irlandais devient Bd Charles Gautier

Ligne 69 : Place Centrale devient François Baudry

Lignes 86 et 96 : Monge – Chauvinière devient Fantaisie ; Fantaisie devient Monge – Chauvinière

Ligne 98 : Noë Nozou 1 devient Noë Nozou ; Noë Nozou 2 devient Chapelet ; Garotterie devient Grand Fief

—○ Un nouveau jour pour le calendrier commercial

Un constat double :

Aujourd'hui deux offres de samedis sont intégrées dans le calendrier commercial : un jour « jaune » en période scolaire avec une forte offre, et un jour « violet » (lors des petites vacances scolaires de février, Pâques, ponts et été). Cette offre de « jour jaune » est également déployée lors des jours de semaine en été.

La demande du samedi en période scolaire sera de plus en plus importante en raison de la mise en place de la gratuité le week-end, alors que la demande en été de jour jaune (en semaine) ne le sera pas autant.

Rappel : un jour jaune actuel représente 73% d'un jour bleu.

L'évolution pour un service adapté à la demande

Il est nécessaire de dissocier le niveau des samedis des jours de semaines de l'été. D'où la création d'un sixième jour, « orange », appliqué les samedis de période scolaire avec une offre plus importante. Le samedi « violet » continue d'exister sur les périodes où la demande est moins importante (ponts, vacances scolaires, et été). Le jour jaune est quant à lui conservé uniquement entre Noël et premier de l'an, et l'été. Un jour orange représentera 78 % d'un jour bleu, une fois toute l'offre de rentrée déployée le week-end..

Les conséquences : une offre plus importante pour les voyageurs le week-end

Un premier renforcement d'offre est programmé **en septembre** sur ces lignes.

Jour orange : lignes 1, 2, 3 du tramway, ligne 4 et 5 busway, lignes C2 et C3 chronobus

Jour violet : lignes 1, 2, 3 du tramway, ligne 4 et 5 busway, lignes C2 chronobus

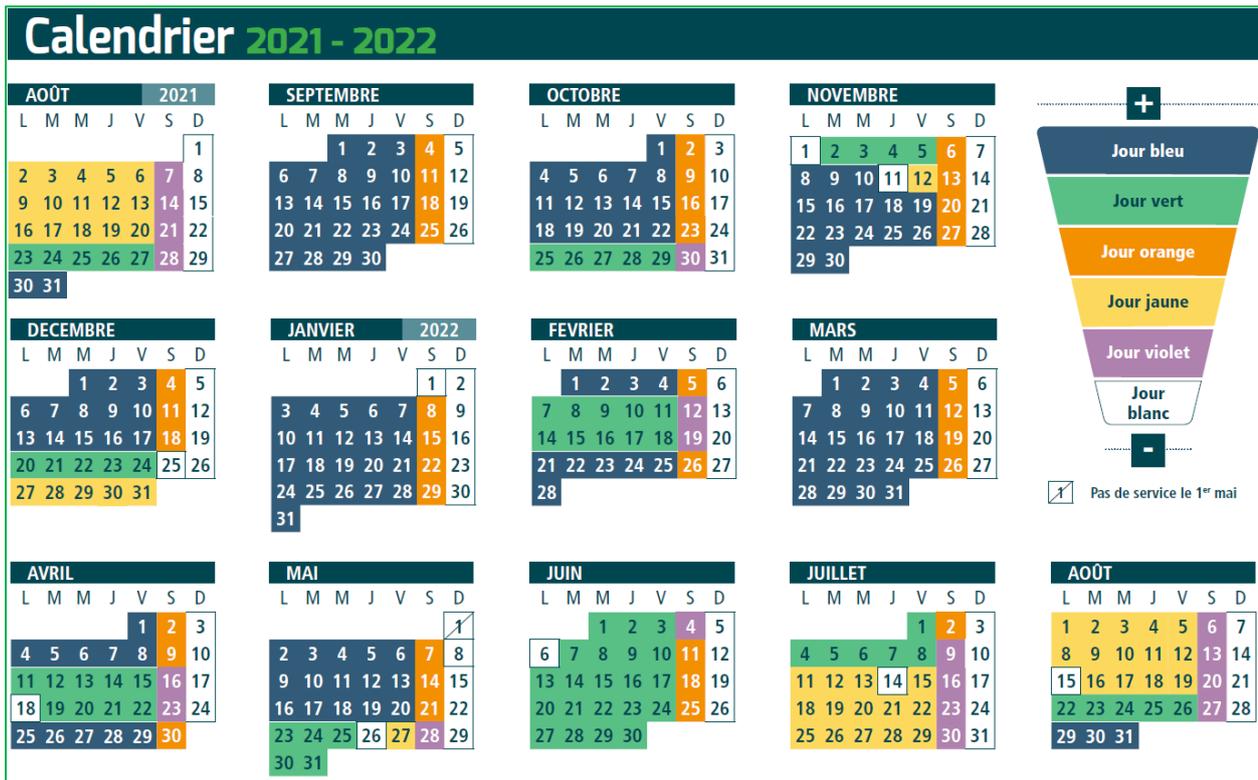
Jour blanc : lignes 1, 2, 3 du tramway, ligne 4 busway

Un deuxième renforcement est prévu également **en décembre**.

Jour orange : lignes 1, 2, 3 du tramway, ligne 4 et 5 busway, lignes C2, C3, C6 et C20 chronobus, lignes de bus 10, 12 et 54

Jour violet et blanc : lignes 1, 2, 3 du tramway, ligne 4 et 5 busway, ligne C2 chronobus

Le nouveau calendrier :



Les tarifs applicables

Titres		Tarifs
Tickets 1 h	Vente Espace mobilité, DTT, Relais Tan et mTicket	1,70€
	Vente à bord des bus	2€
	Exclusivement avec la Formule Sur Mesure	1,51€
	1h tarif réduit exclusivement avec la Formule Sur Mesure	0,95€
Carnet de 10 tickets		15,60€
Ticket navette aéroport		9€
Tickets 24 h		5,80€
Ticket 24 heures/4 pers.		10€
Formule Illimitée	26 ans et +	492,8€
	- 26 ans	224€
	- 18 ans	210,4€
	- 12 ans	122,4€
	60 ans et +/Retraité	272€
Billets mensuels	26 ans et +	55,2€
	- 26 ans	32,8€
	- 18 ans	24,8€
	- 12 ans	14,4€
	60 ans et +/Retraité	29,6€
Titres tutti combinés (Tarif sur les abonnements – Tan + Ter)	Hebdomadaire +26 ans	14,70€
	Mensuel + 26 ans	44,20€
	Illimité + 26 ans	482,80€
	Hebdomadaire – 26 ans	8,70€
	Mensuel – 26 ans	26,20€
	Illimité – 26 ans	224€

A noter :

La gratuité des samedi et dimanche est appliquée depuis le 24 avril 2021.

Les abonnements ont baissé de 20% au 1^{er} janvier 2021.

Le contact Tan et l'achat des titres de transport

Pour nous contacter **en direct** afin d'obtenir des informations ou un **conseil personnalisé** sur des itinéraires ou des titres de transport :

- Allo Tan (02 40 444 444) : de 7h00 à 20h (du lundi au vendredi) et de 9h30 à 17h30 (le samedi)
- Espace Mobilité Commerce, allée Brancas à Nantes : de 9h30 à 18h (du lundi au vendredi) et de 9h30 à 17h30 (le samedi).



Pour tout savoir sur le réseau et l'info trafic en temps réel

- Site Internet : www.tan.fr
- Appli Tan pour iPhone et Android
- Twitter : @reseau_tan
- Allo Tan (02 40 444 444)

Pour acheter des titres de transport et abonnements :

— **Eservices** : l'offre proposée sur « eservices.nantesmetropole.fr », accessible depuis tan.fr, permet de souscrire à un abonnement Libertan*, de changer de formule, de résilier, de consulter les relevés ou encore de commander un duplicata de carte en cas de perte. Fin 2020, 305 460 abonnés avaient souscrit à l'une des deux formules.

*Hors Pack Famille et Tarification Solidaire

— Avec son smartphone et le mTicket : achat et compostage des titres 1H et 24H, titres Aléop (cars circulant dans le périmètre du département de la Loire-Atlantique) avec l'appli Tan. Plus de 1,2 millions de validations effectuées en 2020.



— Sur le site www.tan.fr via la Tan Boutique (achat et réception des titres à domicile).

— A l'Espace Mobilité Commerce

— Via les 199 distributeurs automatiques de titres en stations tramway et busway

— Chez les 124 Relais Tan (commerçants de proximité)

— En dernier recours, auprès des conducteurs Tan (ticket 1H)